

Office national  
de l'énergie



National Energy  
Board

**ADDENDUM #02**

**Auditeur de systèmes de gestion -  
Gestion des situations d'urgence, intégrité des pipelines,  
protection de l'environnement, gestion de la sécurité et prévention des dommages**

**Demandes de renseignements :** Prière d'adresser les demandes de renseignements à :

Papa Thierno Ndiaye  
Telephone: (403) 472-4058  
Facsimile: (403) 299-3637  
Email: [PapaThierno.Ndiaye@neb-one.gc.ca](mailto:PapaThierno.Ndiaye@neb-one.gc.ca)

Bureau émetteur  
Office national de l'énergie  
517, Dixième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta)  
T2R 0A8

Fournisseur  
À déterminer

**Cet avis est d'informer les soumissionnaires éventuels de l'Addendum # 02  
À la demande de proposition ci-haut citée.**

**Le présent addendum à la demande de soumissions No. 02 est apportée afin de :**

1. Répondre aux questions soulevées à ce jour.

**Question n° 1**

Veillez fournir des éclaircissements sur la nécessité de se déplacer aux fins des six audits annuels.

**Réponse n° 1**

La nécessité de se déplacer dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment du lieu où se trouve le siège social de l'entrepreneur et de l'emplacement des installations visées par l'audit. Il s'agit, en règle générale, de trois à cinq semaines de déplacements, mais cela dépend du lieu du siège social de l'entrepreneur et de l'emplacement des installations.

**Question n° 2**

Veillez préciser les exigences (documentées) de l'Office, notamment les normes de sélection ou critères de base (qualifications, formation des auditeurs, années d'expérience, études, titre professionnel, etc.) relativement aux membres de l'équipe d'audit qui participent aux audits annuels.

**Réponse n° 2**

Les auditeurs de l'Office doivent être titulaire d'un diplôme universitaire et posséder de l'expérience dans chacun des domaines suivants :

- réalisation d'audits;
- conception ou évaluation de systèmes de gestion;
- prestation de conseils et/ou travail de direction dans au moins une des spécialités techniques suivantes : environnement, gestion des situations d'urgence, intégrité des pipelines, sécurité, prévention des dommages ou sûreté;
- suivi de cas de non-respect ou de non-conformité.

Les qualités suivantes constituent un atout :

- formation et/ou attestation officielle en audit;
- expérience de travail dans l'industrie pétrolière et gazière;
- expérience dans la réalisation d'audits dans l'une des spécialités techniques suivantes : environnement, gestion des situations d'urgence, intégrité des pipelines, sécurité, prévention des dommages ou sûreté;
- expérience dans la direction d'audits ou d'équipes d'auditeurs.

**Question n° 3**

Est-ce que le nombre estimatif de jours indiqué, soit 100 jours, vise une seule année ou la durée du contrat (jusqu'au 31 juillet 2018)?

**Réponse n° 3**

Le nombre estimatif est de 100 jours à l'heure actuelle, mais il pourrait être modifié selon l'emplacement des installations et la portée de l'audit. Il importe de souligner qu'il ne s'agit pas d'une charge de travail garantie; tout dépend de la portée de l'audit, de l'orientation de l'Office et du plan des différents secteurs.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS RESTENT INCHANGÉES.**